

Lyon, le 05 janvier 2016

L'inspecteur d'académie
directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'écoles,
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,
Mesdames et messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale, pour information.

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

Bureau DPE 1
Mobilité et actes collectifs

2015-2016
Affaire suivie par
Souad Hadjaïlia
Téléphone
04 72 80 68 63
Télécopie
04 72 80 68 12
Courriel
ce.ia69-dpe1@
ac-lyon.fr

21 rue Jaboulay
69309 Lyon
CEDEX 07

Objet : Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation et d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale

Réf. : Note de service n° 2015-219 du 17-12-2015 – B.O.E.N. n° 48 du 24 décembre 2015

J'attire votre attention sur la parution de la note de n° 2015-219 du 17 décembre 2015 relative au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps de personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation.

Le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=96711

Le dossier devra être transmis par la voie hiérarchique au rectorat de l'académie dans laquelle vous souhaitez être accueillis en détachement (pour le calendrier du dépôt des dossiers de candidatures, je vous invite à prendre attache auprès de leurs services).

A titre d'information, une copie du dossier devra être adressée à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (bureau de la mobilité et des actes collectifs – DPE 1).

Pour l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation nationale
et par délégation,
l'inspecteur d'académie, directeur académique adjoint



Jean-Christophe Bidet